Le mardi 6 novembre 2018

Les animateurs du bassin sud Deux-Sèvres

Aux

Distingués membres du Bassin sud des Deux-Sèvres

Objet : **Compte rendu de l'assemblée générale du bassin d'éducation et de formation du sud des Deux-Sèvres, réunie à Niort, le mardi 16 octobre 2018.**

La commission s'est réunie le mardi 16 octobre 2018 de 9h00 à 11h00 au collège Jean Zay de Niort.

L'ordre du jour était :

- Introduction par les animateurs
- Accueil des collègues nouveaux arrivants
- Bilan des activités du bassin de l'année 2017-2018
- Fin de mandat et élection des animateurs du BEF
- Le bassin d'éducation et de formation Sud Deux Sèvres, définition et positionnement
- Les axes de travail pour 2018-2019, définition et installation des commissions
- Calendrier de l'année
- Questions diverses

Etaient présents :

CHRISTOPHE SOUBIROU	LYDIE LENOIR	CAROLINE LEON	CHRISTOPHE HUMBERT
LAURENCE REMERAND	MARC THEBAUT	FRANCOIS BOULADOUX	JEROME SENTIS
AYMERIC FAVRIS	STEPHANIE DESCAMPS	MAGALI PAILLE	JOELLE BA
FABIEN IUS	DOMINIQUE JOUNNEAU	BRUNO GACHIGNARD	FREDERIC CAILLIER
VALERIE DESCHLER-BOULADOUX	GILLES SEIGNON	LAURENCE AUDE	NICOLAS LAURENT

Introduction par les animateurs

Les animateurs ouvrent la séance, remercient les présents d'avoir fait le déplacement et font le constat que tous les établissements du BEF ne sont pas représentés. Il faut dire que l'actualité reste chargée. Globalement, le sud n'est pas représenté.

Les instances

Un rapide rappel du fonctionnement du BEF est effectué.

L'assemblée générale qui se réunit 2 à 3 fois par an, rassemble tous les

Bassin d'éducation et de formation du sud des Deux-Sèvres

Les animateurs

A. FAVRIS,

Collège St Exupéry

05.49.07.50.70

aymeric.favris@ac-poitiers.fr

N. LAURENT

Lycée JF Cail

membres du BEF. Elle permet de présenter, d'exposer, d'informer et de valider. Elle est animée par les animateurs.

Le comité de pilotage, se réunit 2 à 3 fois par an, il est composé de :

- Animateurs de bassin
- Animateurs de commission
- IEN IO
- Directeurs de CIO
- Ouverture à quelques collègues volontaires

Les commissions, se réunissent 2 à 5 fois par an. Elles sont constituées autour d'un thème de travail (sujet de travail ou de réflexion) défini en assemblée générale. Elles sont animées par des animateurs de commission. Elles rassemblent les collègues désireux de travailler au thème.

Accueil des collègues nouveaux arrivants

Nous procédons à une information sur les arrivants dans le bassin.
Dans le BEF sud Deux Sèvres, le mouvement a été plutôt riche à l'instar de celui du département. Ainsi 19 collègues, Chefs d'établissement ou adjoints ont bénéficié du mouvement de cette année.
Un tour de salle de présentation est alors organisé.

Bilan des activités du BEF sur 2017-2018

Les animateurs retracent rapidement l'activité du bassin, l'an passé.
celle ci tient en quelques dates :

- ✓ Jeudi 26 janvier 2017, restitution de l'audit de Mme la Rectrice Eclore/Bassin
- ✓ Mardi 6 juin 2017, tenue de l'AG de fin d'année en présence de l'IA-DASEN79, réaffirmation par les personnels de direction de leur attachement à l'identité du bassin
- ✓ Jeudi 19 octobre 2017, AG de début d'année, deux commissions (Information orientation et EANA)
- ✓ Mardi 6 février 2018, AG temps fort, Charles Di, psychologue clinicien, conférence sur les EANA, le point de vue clinique
- ✓ Jeudi 7 juin 2018, AG de clôture, bilan des travaux
- ✓ Jeudi 4 octobre 2018, tenue de la réunion du comité de pilotage.

Le BEF sud Deux-Sèvres, définition et positionnement

De par les évolutions qu'a connu l'académie avec la mise en place des réseaux éclore, la question du positionnement du bassin a pu être interrogée dans son existence, d'ailleurs certains se sont éteint et dans ses actions.

En tout état de cause, la question posée est la position du bassin dans une redéfinition et le bassin s'identifie-t-il à un inter-éclore?

Les commissions du BEF et assemblées générales dont une en présence de Monsieur le Directeur académique ont réaffirmé la nécessité de l'entité bassin d'éducation et de formation, pour les raisons suivantes :

- Dans les réseaux éclore, la présence des lycées a été réaffirmée. Les réseaux éclore sont généralisés dans l'académie. L'inter-éclore n'est pas en place dans le département. Dans le sud du département le BEF est en place.
- Le BEF est un espace d'autonomie
- Le BEF ne s'inscrit pas dans une échelle hiérarchique

- L'existence du BEF est légitimée par un cadre national (loi d'orientation du 10 juillet 1989, circulaire N°2001-114 du 20 juin 2001). Son fonctionnement est régi par une charte académique, datant de 2007.
- Le BEF est un espace de liberté de parole indispensable, un espace de réflexion, un espace d'élaboration et de production. Cet espace, s'il devait disparaître manquerait assurément en période de réforme.
- Le BEF est un levier essentiel tant il peut contribuer à la mise en place du projet académique, tant il permet l'initiative autant qu'il peut répondre à l'initiative. L'objet BEF se centre sur les EPLE et sa composition inclut les adjoints gestionnaires. En l'espèce, notre communication à leur endroit n'est pas développée. De même que le développement des sujets à travailler ensemble. Ce doit être assurément un axe de progrés.

A l'unanimité, les membres du bassin restent attachés à la notion de bassin.

Le pilotage du BEF s'appuie sur un comité de pilotage constitué comme suit :

- Animateurs de bassin
- Animateurs de commission
- IA-IPR
- IEN
  - IO
  - ET EG
  - 1er degré
- DCIO

L'élargissement est possible aux candidats volontaires ou selon les thèmes discutés. Ce sera proposé lors de l'étape de l'inscription aux commissions.
Monsieur le directeur a nommé, depuis l'an passé un coordinateur départemental des réseaux éclore, Carole Gaschard. Elle est systématiquement invitée aux réunions de l'assemblée générale du BEF. Elle s'est d'ailleurs excusée de ne pouvoir être présente parmi nous, ce jour.
Enfin, le corps des inspecteurs est réparti par réseau éclore. Ceux correspondant au réseau du territoire du BEF sont régulièrement invités. Leur présence est irrégulière mais le corps est toujours représenté.

Les sujets de travail portés en 2017-2018

Commission carte des formations

- *Pas de réunion en 2017-2018*

Commission information orientation/parcours singuliers

- *Réunion en 2017-2018, production d'un projet de présentation des LP, LGT dans les collèges*

Commission EANA

- *Une réunion en 2017-2018, état des lieux et pistes de travail/feuille de route pour un prolongement en 2018-2019*

Venue de Charles Di, psychologue clinicien, spécialiste de l'ethnopsychiatrie

- *Approche étayée*
- *Approche pragmatique*
- *Apport de vraies réponses aux Perdir, aux problématiques de terrain auxquelles ils sont confrontés, pour les réponses et le cap à apporter aux collègues*
-

Les compte-rendus ont été publiés sur le site du bassin. C'est aussi un attribut stratégique qui est consult :
http://etab.ac-poitiers.fr/bassin-sud79/.

L'animation du BEF pour le mandat 2018-2020

Extrait de la charte des basins de 2007 :
Article 4 : L'animation du bassin
Le comité de bassin choisit un animateur de bassin, chef d'établissement ou directeur de CIO, pour une durée de deux ans, reconductible une fois. Il a pour

mission d'impulser et de coordonner l'ensemble des activités du bassin. Sa nomination est validée par le Recteur sur proposition de l'Inspecteur d'Académie DSDEN.
Le duo d'animateurs, Nicolas Laurent et Aymeric Favris, arrive à échéance de son premier mandat de deux ans.
Nicolas Laurent, engagé sur d'autres missions, ne reconduit pas sa candidature.
Aymeric Favris, bien que plutôt pris se porte candidat afin d'assurer une continuité de l'activité du Bassin. Dans cet esprit, deux personnes se sont portées volontaires à la condition d'être constituantes d'une équipe d'animation.
Il s'agit de Jérôme Sentis, principal du collège Commynes de Niort et Dominique Jounneau, directrice du CIO de Niort.
Il s'agit donc de proposer au vote, un trinôme intercatégoriel, à la fonction de l'animation du bassin. Ce projet semble séduire les collègues présents.
M Sentis et Mme Jounneau, se présentent et détaillent les raisons de leur candidature.
Une foi cela effectué, nous procédons au vote.
A l'unanimité, ce trio d'animateurs est élu à la co-animation du BEF.
M Laurent est remercié de son implication généreuse durant ces deux années. Comme il nous le précise, son engagement prend dorénavant une autre forme.

Les axes de travail pour 2018-2019, définition et installation des commissions.

Comme énoncé plus haut, l'assemblée précise que l'assemblée du BEF devrait pouvoir s'élargir aux adjoints gestionnaires. Des propositions en ce sens peuvent être faites, tout en sachant qu'à l'initiative de quelques agents comptables, des commissions ont pu être organisées sur des thématiques prégnantes en fonction de l'actualité.

Il est décidé de solliciter de chaque Perdir d'EPLE du bassin de faire remonter l'adresse mail de l'adjoint-gestionnaire (s'il en est d'accord) afin de pouvoir être intégré à notre liste de diffusion.

Le comité de pilotage du bassin a proposé en séance préparatoire le projet de bassin, ci-dessous qui a été validé en assemblée générale :

- *Axe 1 : EPLE, système éducatif et fonctionnement*

  Orientation, affectation, carte des formation, les applications professionnelles, les relations avec les collectivités de rattachement, ...

- *Axe 2 : Problématiques éducatives*

  Le fonctionnement du système éducatif peut susciter l'émergence de problématiques que la dimension d'un BEF permet de traiter : les parcours singuliers, la prévention du décrochage, une école inclusive, l'affectation et la continuité du parcours, ...

- *Axe 3 : Commissions techniques & GRH*

  Les gouvernances à l'œuvre des différentes institutions en lien avec l'EPLE nécessitent une réponse structurée des équipes de direction. Il est opportun de constituer des groupes de personnels un peu plus éclairés pour pouvoir y répondre, y siéger et y apporter une réponse représentative pertinente. Le BEF se dotera de commissions techniques (informatique, juridique, GRH, affaires financières, approvisionnement, ...)

Dans ce cadre nous proposons à la discussion les sujets de commission suivant :

- Travailler à l'inter-bassins : nous avons sollicité les animateurs des BEF en fonction en Charente et Charente maritime. Les collègues sont intéressés

pour une réunion d'échange et de partage d'informations.

- Les EANA, de l'accueil à inclusion, relation avec les partenaires, partie 2, suite des travaux 2018-2019. Il s'agirait cette année d'éclaircir la situation sur la partie accueil et orientation des mna.
- Carte des formations, celle-ci s'annonce mouvante du fait des réformes en cours, que ce soit en LGT, et LP. Ce qui fait que le sujet qui suit devient une priorité.
- Orientation des élèves, la liaison collèges-lycées, lycées-enseignement sup, bâtir une journée ressource aux PP de collège (rendu impérieux par la réforme des lycées). Quelle formation et quelle information ? Il deviendra très vite urgent de réfléchir à l'échelle du bassin à la manière de communiquer avec les collègues afin de donner de la lisibilité aux collègues de collège pour pouvoir aider les familles et les jeunes. Une commission sera proposée sur ce point. Elle pourrait conduire à organiser un temps d'informations aux enseignants, même si actuellement nous déplorons à tout niveau le manque d'informations.
- Comité(s) locaux écoles-entreprises, sur le BEF, un CLEE (Mellois-Saint Maixent) est installé. Il conviendrait de réfléchir à établir une commission pour travailler à l'implantation d'un CLEE sur le Niortais. Nicolas Laurent qui co-pilote le CLEE Mellois Saint Maixent est volontaire pour participer à cette commission.
- Les parcours singuliers, ULIS, SEGPA en LP. C'est un sujet d'importance. Il est décidé qu'une commission sera installée.

Raisonnablement, à la vue de notre effectif mobilisable, il parait suffisant de travailler à trois commissions et un comité de pilotage.

Le comité de pilotage a en outre comme mission d'élaborer le projet de bassin. Il sera élaboré à partir des indicateurs et aussi à partir des contributions des EPLE membres. En effet, chaque EPLE a redéfini son projet d'établissement. Pour se faire, sur son territoire, il a été amené à élaborer un diagnostic et à dégager des axes opérationnels. La commande passée était que chaque EPLE fasse remonter aux animateurs, un élément particulier de son diagnostic et une problématique particulièrement représentative de celle de l'établissement. A ce jour, uniquement 4 contribution sont remontées aux animateurs, ce qui insuffisant pour travailler.

Pour autant, l'ensemble des collègues présents affirment la pertinence de la méthode et s'engage à communiquer les données requises au prochain rappel.

Les animateurs les en remercient.

Les animateurs solliciteront un RDV au Dasen79 pour axes de travail institutionnels complémentaires

Nous invitons chaque collègue à se positionner sur les commissions de son choix. Chaque commission sera pilotée par deux animateurs.

Le calendrier du BEF :

LES AG

- AG N°1_1819 : élections des animateurs, mardi 16/10/2018
- AG N°2_1819 : temps fort de formation, information, animation, le jeudi 7 février 2019

- AG N°3_1819 : clôture, le jeudi 6 juin 2019

LES COPILS

- CoPil N°1_1819 : jeudi 27/09/2018
- CoPil N°2_1819 : mercredi 23/01/2019
- CoPil N°3_1819 : le mardi 21 mai 2019

Questions, échanges

En l'absence de questions, l'AG se conclut à 11h45.

N. LAURENT A. FAVRIS

Annexe, liste des inscrits par commission :

Groupe de travail sur l'installation d'un CLEE	***Informations aux familles de collège sur les LP et LGT***	***Parcours singulier, ULIS, SEGPA en LP***	***Information aux PP (lycées et collège)***
Nicolas Laurent (co-pilote) Jerôme Sentis (co-pilote) Aymeric Favris Lydie Lenoir Caroline Léon Christophe Soubirou	Laurence Audé (co-pilote) Christophe Humbert (co-pilote) Magali Paillé Joëlle Ba Lydie Lenoir Caroline Léon François Bouladoux	Stéphanie Descamps (co-pilote) Magali Paillé (co-pilote) Nicolas Laurent Fabien Ius Caroline Léon Dominique Jounneau-Boisbieux	Gilles Seignon (co-pilote) Gerard Grether (co-pilote) Bruno Gachignard Valérie Deschler Bouladoux Lydie Lenoir Marc Thiebaut François Bouladoux Aymeric Favris

Une inscription complémentaire aux commissions en place est encore proposée en envoyant un mail direct aux animateurs de bassin qui relaieront.

De par sa candidature, le comité de pilotage est élargi à Mme Caroline Léon.